



Valeyres-sous-Ursins

Municipalité de Valeyres-sous-Ursins

Préavis municipal N° 23/2023 du 6 novembre 2023

RAPPORT AU CONSEIL GENERAL DE VALEYRES-SOUS-URSINS

Concernant

Le Budget de l'Entente intercommunale pour la STEP 2024

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Municipalité a l'honneur de soumettre à votre approbation le budget 2024 de l'Entente intercommunale pour la station d'épuration.

Les Municipalités d'Ursins et de Valeyres-sous-Ursins se sont réunies en date du 9 octobre 2023 à Ursins, afin d'établir ledit budget. Elles étaient représentées par MM. Henri Wiser et Blaise Chapuis, syndics, MM. Grégory Bréchon et Renaud Vuarras, municipaux en charge du dicastère de l'épuration, Mme Emilie Thomas, secrétaire, ainsi que Mme Sandra Gonin, boursière. Le budget de la STEP a été approuvé par la Municipalité dans sa séance du 6 novembre 2023.

Le budget 2024 de la STEP présente un total des charges de CHF 77'600.- et un total des revenus de CHF 77'600.-, à l'équilibre.

La participation communale s'élève à CHF 36'700.-.

Principaux commentaires :

- **460.305** adaptation de la couverture d'assurance maladie du surveillant
- **460.311** aucun achat de machines prévu
- **460.312** nouvelle augmentation du coût de l'électricité annoncée par Romande Energie
- **460.315** solde de CHF 10'000.- pour le remplacement de la soufflante (surpresseur) ; une partie de la somme allouée à cet effet au budget 2023 a été utilisée pour des pannes non prévisibles, et cette opération nous permet de rééquilibrer les budgets. De plus, les brosses du tamiseur seront révisées (CHF 3'000.-) et la pompe immergée remplacée (CHF 3'000.-)
- **460.380** l'alimentation annuelle du fonds de réserve est reprise en 2024, vu la baisse des dépenses

Conclusion :

La Municipalité vous prie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre la décision suivante :

LE CONSEIL GENERAL DE VALEYRES-SOUS-URSINS

Vu le préavis, entendu le rapport de la Commission de gestion et considérant que celui-ci a été porté à l'ordre du jour

DECIDE

D'accepter le budget pour l'année 2024 de l'Entente intercommunale pour la station d'épuration.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

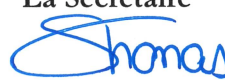
Le Syndic



Blaise Chapuis



La Secrétaire



Emilie Thomas